

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le premier (1er) jour de mars 2017, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrin et Monsieur Yves Bellemare.

Absent : Monsieur Daniel Magny, conseiller

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous les membres du conseil.

02 Adoption de l'ordre du jour

2017-03-36

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Emprunt temporaire (montant supplémentaire)
- 04 Demande de partenariat - Parrain d'un finaliste au Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie
- 05 Nomination – Gala Mauricienne d'influence
- 06 Résolution d'appui – mise en commun de certains services en sécurité incendie
- 07 Certificat d'autorisation – projet assainissement des eaux secteur lac
- 08 Résolution pour signature de la convention collective
- 09 Adoption du règlement d'emprunt pour travaux rang St-Pierre Nord
- 10 Questions
- 11 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Emprunt temporaire (montant supplémentaire)

2017-03-37

Proposé par : Edgar Gervais

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de demander à la Caisse Desjardins du Centre de Mékinac, un prêt temporaire d'une somme de 150 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 % l'an, remboursable à demande. Le terme du prêt est le 30 juin 2017. QUE Monsieur Bernard Thompson, maire et Madame Denise Cossette, directrice générale, sont autorisés à signer tous les documents relatifs aux présentes.

- Adoptée –

04 Demande de partenariat - Parrain d'un finaliste au Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie

2017-03-38

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu que ce conseil accepte d'être le parrain d'un finaliste au gala «Gens de terre & saveurs de la Mauricie» organisé par l'UPA Mauricie. La municipalité déboursa la somme de 250 \$.

- Adoptée -

05 Nomination – Gala Mauricienne d’influence

2017-03-39

CONSIDÉRANT la tenue du gala « Mauriciennes d’influence » le 28 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil profite de cette occasion pour rendre hommage à une personne très impliquée dans son milieu;

CONSIDÉRANT les nombreux défis relevés que ce soit au niveau local ou régional;

Il est proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Edgar Gervais

QUE le conseil municipal de Hérouxville propose la candidature de Madame Diane Jacob, conseillère municipale.

- Adoptée -

06 Résolution d’appui – mise en commun de certains services en sécurité incendie

2017-03-40

Proposé par : Julie L’Heureux
Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu que ce conseil appuie la démarche de la MRC de Mékinac qui consiste au dépôt d’une demande d’aide financière au MAMOT pour une étude visant la mise en commun de l’offre municipale en sécurité incendie selon le devis préparé par monsieur Pierre Beauséjour, directeur général de Grandes-Piles et consultant en incendie.

- Adoptée -

07 Certificat d’autorisation – projet assainissement des eaux secteur lac

2017-03-41

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d’autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Denise Cossette, à signer l’attestation de conformité à la réglementation municipale du projet d’assainissement des eaux usées pour le secteur lac-à-la-tortue.

- Adoptée –

08 Résolution pour signature de la convention collective

2017-03-42

Proposé par : Julie L’Heureux
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d’autoriser monsieur Bernard Thompson, maire et madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la convention collective de travail à intervenir entre la municipalité de Hérouxville et le syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN). La durée de la convention est du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021

- Adoptée –

09 Adoption du règlement d’emprunt pour travaux rang St-Pierre Nord

2017-03-43

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d’adopter le règlement numéro 293-2017 décrétant l’exécution de travaux de voirie dans le rang Saint-Pierre Nord et prévoyant une dépense de 666 671 \$ et décrétant un emprunt à long terme de 666 671 \$, remboursable en 20 ans.

- Adoptée -

10 Questions :

Aucune question

11 Levée de la séance

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 21 h.

— Adoptée —

2017-03-44